

Commune de Bons-en-Chablais

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Mise à disposition de l'étude d'impact et des avis émis par les autorités administratives relatifs au projet de ZAC des Prés de la Colombière et du bilan de cette mise à disposition

Par délibération n°D2016_071101 en date du 11 juillet 2016, la commune de Bons-en-Chablais a défini les modalités de mise à disposition de l'étude d'impact et des avis émis par les autorités administratives relatifs au projet de ZAC des Prés de la Colombière.

Le dossier comprenant les éléments ci-dessus mentionnés sera mis à disposition du public au secrétariat de la mairie de Bons-en-Chablais, 15, Place Henri Boucher – 74890 BONS-EN-CHABLAIS pour une durée d'un mois, **du 1^{er} août 2016 au 31 août 2016** aux heures et jours d'ouverture habituels soit :

- les lundis : de 14 h 30 à 17 h 30,
- les mardis : de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30,
- les mercredis, jeudis et vendredis : de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h,
- les samedis de 8 h 30 à 12 h.

Durant cette période, le public pourra formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet.

Le bilan de cette mise à disposition sera établi au stade de l'approbation du dossier de réalisation de la ZAC des Prés de la Colombière ; ce bilan sera ensuite tenu à la disposition du public qui pourra le consulter selon les modalités suivantes :

- Affichage en mairie de la délibération tirant le bilan de la concertation,
- Bilan mis à disposition sur le site Internet de la commune.

Le présent avis est affiché sur les lieux du projet et publié sur le site Internet de la commune. Il est également publié dans deux journaux diffusés dans le département.

Le Maire,
Patrice BEREZIAT

